

---

<b><u>Nombre de membres en exercice:</u></b> 10	<b>Séance du 08 juin 2015</b>
<b><u>Présents :</u></b> 9	L'an deux mille quinze et le huit juin l'assemblée régulièrement convoquée le 08 juin 2015, s'est réunie sous la présidence de <b><u>Sont présents:</u></b> Roger CHARPY, Guy PREVOST, Sophie ANDRE, Jean-Louis BELTRAMINI, Gérard CAGLINI, Régis GROS, Patrick REGNIER, Cédric RENARD, Francis RIQUE
<b><u>Votants:</u></b> 10	<b><u>Représentés:</u></b> Emmanuel POULET par Patrick REGNIER <b><u>Secrétaire de séance:</u></b> Guy PREVOST

---

Ne soulevant aucune observation, le procès verbal de la réunion du 8 avril 2015 est adopté à l'unanimité.

### **1 – Travaux voirie 2015 :**

Les travaux routiers 2015 prévoient la réfection des voies suivantes : VC1, VC16 et VC17 dans le hameau du Chêne, rue de la Vaux (VC2), la rue du Verger-Bouquet (VC21) aux Davids, et la VC20 au Crot (au-dessus du lavoir), soit une longueur totale de 2500 m.

Un appel public à la concurrence a été publié dans la presse le 15 mai 2015 avec une date limite de remise des offres fixée au 3 juin 2015.

5 entreprises ont répondu à cet appel d'offres (Eurovia, Eiffage, Colas, Mansanti et ETPB).

Après ouvertures des plis, COLAS et ETPB. s'avèrent les entreprises les mieux-disantes. L'étude approfondie de leur dossier permettra de choisir entre ces deux candidats.

### **2 – Redevance d'occupation des sols (RODP) :**

Au titre de l'occupation du domaine public communal par les ouvrages de distribution d'électricité, le montant de la redevance due par ERDF s'élève à 197 €. Après en avoir délibéré, le conseil accepte cette redevance à l'unanimité.

### **3 - Instruction des CU et permis de construire - DE2015021**

A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015, l'Etat par l'intermédiaire des services de la DDT n'assurera plus l'instruction des permis de construire et certificats d'urbanisme pour les communes dotées d'un PLU dans une intercommunalité de plus de 10 000 habitants.

La communauté d'agglomération de l'Auxerrois se déclare prête à assurer ces services, les prestations seront payantes ! Toutefois, elle n'assumera aucune responsabilité dans le cas où des contentieux pourraient lui être imputés...

Après en avoir délibéré, le conseil municipal refuse ces prestations. L'instruction des dossiers d'urbanisme sera réalisée par le service de la Mairie sous la responsabilité du Maire.

### **4 - Indemnité de conseil au comptable du trésorier interimaire - DE2015022**

Pour la période du 26 janvier au 4 mai 2015, Madame Claire Bourgeois a assuré l'intérim de la Trésorerie de Toucy. Elle demande une somme de 112,95 € pour le service rendu en matière de conseils comptable, financier et budgétaire.

Après en avoir délibéré, le conseil décide de ne pas verser cette somme. En ces temps d'austérité budgétaire, l'heure est aux économies. En outre, aucun conseil particulier ne nous a été apporté et le budget communal a été élaboré sans son aide.

### **5 – Informations diverses :**

Le maire informe le conseil de la notification de diverses dotations de l'Etat.

### **5-1 Fonds national de péréquation des ressources intercommunales (FPIC)**

Dans le cadre de la répartition du FPIC entre les communes membres de la Communauté de Communes de l'Aillantais, une somme de 8042 € est attribuée à notre commune.

Ce mécanisme de péréquation consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités pour les reverser à d'autres, moins favorisées.

### **5.2 Dotation forfaitaire (DGF)**

Lors de la confection du budget, la DGF 2015 avait été estimée à 68 000 €. La préfecture nous informe que la dotation sera de 65 583 €, la baisse de cette dotation est donc plus importante que nos prévisions. La contribution de notre commune au redressement des finances publiques est de 5370 € pour 2015.

### **5.3 Dotation de solidarité rurale (DSR)**

La DSR attribuée à notre commune par l'Etat s'élève à 22 720 € pour 2015. Cette somme est nettement supérieure au 12 000 € budgétés en recette de fonctionnement.

### **5.4 Dotation nationale de péréquation (DNP)**

La dotation s'élève à 18 114 € pour 15 000 € budgété

### **5.5 Vente de bois**

Des coupes de bois seront mises en vente en adjudication le 17 juin, salle Vaualabelle à Auxerre, par l'ONF.

194 arbres seront prélevés dans les parcelles 26, 27 et 28 sur une superficie de 15 ha 37 pour un volume de 339 m<sup>3</sup>.

### **5.6 Travaux :**

- Eglise :  
L'ordre de service a été signé par le maire. Les travaux qui seront réalisés par l'entreprise S.A.T.R. de Saint-Georges-sur-Baulche devraient débuter dans l'été.
  
- Lavoir du Crot :  
Le maire présente les plans qu'il a réalisés pour la restauration et la consolidation de ce lavoir en très mauvais état. Chacun est invité à y réfléchir après s'être rendu sur place et à donner son avis. Les travaux seront confiés à l'association EMERAUDE et compte tenu de l'ampleur de la tâche, ils s'étaleront certainement sur deux ans.
  
- Lavoir de Bagin :  
La toiture de ce lavoir présente des signes de fatigue. Sa réfection devient nécessaire. Un dossier sera établi auprès de la Fondation du Patrimoine dans l'espoir d'obtenir une subvention ainsi qu'auprès de l'Etat.

### **5.7 Convocations du conseil municipal**

Le maire propose de supprimer les convocations papier pour les remplacer par des convocations mails. Les membres du conseil donnent leur accord à l'unanimité.

### **6 – Questions diverses :**

M. Gérard Caglini déplore l'état de la ruelle des Huchons devenue impraticable en raison de l'eau stagnante dans sa partie basse. Cette eau, en provenance de sources présentes dans le haut de la ruelle, s'écoule dans les ornières laissées par le passage d'un tracteur en période hivernale.

M. Gérard Caglini demande, à juste titre, qu'une solution soit trouvée pour remédier à cette situation. Des élus se rendront sur place, pour définir les travaux qu'il conviendra d'engager.